

Ils ne détruiront pas tout !

Vingt cinq congrès, plus de vingt mille adhérents, cent cinquante bureaux de section accrochés aux réalités de leur temps : le SNUI est bel et bien inscrit dans la culture et la vie de la DGI.

Le hic, c'est que cette culture est en cours de chamboulement et que la vie de tous les services est aux prises avec les brutalités d'un ultra-libéralisme de plus en plus étendu, de plus en plus destructeur.

Le congrès de Saint Jean de Monts a bien montré combien les restructurations ne cherchent qu'à réduire l'emploi public, combien les réformes de gestion, dont la notation, ne cherchent qu'à mettre une pression énorme sur les agents pour pousser à la productivité et chasser tout esprit critique.

Dans cette tourmente qui touche toutes les administrations, les délégués du 25ème congrès ont buté sur quelques problèmes de stratégie, mais tous ont assigné une «double besogne» au SNUI dans la période :

- lutter pour améliorer les conditions de travail,***
- lutter pour faire reconnaître financièrement les efforts déployés.***

Sur le premier point, une commission permanente a été souhaitée à Saint Jean de Monts, elle va commencer à siéger dès le début novembre et elle sera chargée de définir des modes d'échange entre services en difficulté, d'arrêter aussi des modalités d'action, sachant que les revendications, elles, sont depuis longtemps définies : réduire certaines polyvalences, augmenter les effectifs pour répartir le travail autrement, changer les méthodes d'encadrement, améliorer le cadre de travail et les outils informatiques (dont les capacités de flicage exaspèrent de plus en plus d'agents).

S'agissant de la reconnaissance financière des efforts, cela fait maintenant plus d'un an que Bercy n'en conteste plus la légitimité, mais on attend toujours une mesure significative et réellement collective, débarrassée de toute notion de mérite, de performance ou d'intéressement. Le 25ème congrès a sur ce point confirmé les objectifs antérieurs du syndicat : la bataille pour le paiement de notre dû doit être menée sur 3 fronts : le premier concerne les revalorisations salariales générales, le second le plan pluriannuel de requalification des emplois et d'aménagement des carrières, le troisième le secteur indemnitaire.

Une campagne de mobilisation sera déployée tout au long du dernier trimestre 2005 pour faire encore davantage comprendre les enjeux et la nécessité d'une action collective.

C'est seulement 3 jours après la clôture de notre congrès qu'une nouvelle rasade de réformes a été «offerte» aux agents de la DGI, mais ces derniers peuvent compter sur le réseau des militants du SNUI pour les défendre. En trois jours de débats, une chose a fait consensus dans leurs rangs : une détermination homogène et une combativité installée sur l'ensemble du territoire auront raison des cynismes officiels.

Zoom sur le 25^{ème} Congrès



La fin des travaux du 25^{ème} Congrès.



Mardi après-midi : la commission n° 6 au travail



LE DÉBAT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION

(pages 5 à 12)

L'INTERVENTION INITIALE DE SERGE COLIN



Le secrétaire général a présenté dès la première matinée du congrès son rapport d'activité et d'orientation. Il a surtout mis l'accent sur les éléments d'actualité intervenus depuis la publication du journal préparatoire et la tenue des assemblées générales.

Les interventions des délégués ont eu lieu le second jour (ainsi que le vote d'activité), la résolution d'orientation, quant à elle, a été votée le dernier jour.

Rappelant que le précédent congrès du SNUI s'était achevé dans les derniers soubresauts du conflit des retraites, en juin 2003, Serge COLIN a souligné que cette bataille n'avait pas entamé la détermination du syndicat à poursuivre ses combats et à faire vivre les résolutions adoptées à Perpignan.

Au cours des deux années écoulées, les militants ont toujours eu envie de dire, envie d'agir, envie de vivre en combattant la pensée unique libérale.

Patiemment, a-t-il indiqué, mais avec pugnacité, le SNUI a reconstruit les mobilisations nécessaires à tous les niveaux pour redonner de l'espoir et quelques résultats ont été obtenus fin 2004.

Serge a immédiatement poursuivi en demandant aux délégués de conserver une démarche de résistance en alliant idéalisme et combativité dans leur activité militante quotidienne.

«Liberté, notamment de penser autrement !», voilà la première marche, toujours la première marche à franchir pour ouvrir de nouveaux espaces de réflexion, de nouvelles perspectives et animer de nouveaux espoirs pour tous ceux qui sont tentés de céder au fatalisme. Partant de ces propos, il était normal d'avoir une pensée forte pour Florence Aubenas et Hussein Hanoun.

Une planète certes de plus en plus «mondialisée», mais pas pour autant plus «civilisée» : c'est en ces termes que Serge a dépeint le climat international en soulignant la nécessité pour le SNUI d'œuvrer sans relâche, à son niveau, pour une société moins sauvage, moins barbare et plus humaine.

Au nom des thèses libérales, certains pays potentiellement riches se trouvent aujourd'hui endettés et les peuples sont confrontés à des politiques «d'assainissement» qui les ruinent encore davantage (les mesures sociales étant empêchées par les dogmes financiers).

Le libéralisme souhaite des Etats moins dépensiers, mais il encourage «la vie à crédit» et même la «survie à crédit», pour au final entretenir savamment une logique de casino qui conditionne la pérennité même du système.

Le SNUI, par son engagement dans le mouvement altermondialiste au sein d'ATTAC, et en collaborant également avec l'UNAFISCO (syndicat des Finances Brésilien), participe et devra toujours participer activement à la bataille contre cet ultra-libéralisme qui, peu à peu, vise à consacrer le recul du politique.

Serge a ensuite abordé le chapitre européen et évoqué le scrutin du 29 mai. Un événement politique tel que la France n'en avait plus connu depuis un quart de siècle, peut-être !

Une expression populaire politiquement étayée, argumentée et réfléchie bousculant des élites, des responsables politiques qui veulent être ou demeurer des directeurs de conscience comme au temps jadis : le choc a été rude.

Depuis des années, le SNUI a défendu le principe d'une construction européenne voulue par les citoyens. Il a pris toute sa part dans un véritable travail d'éclairage, de décryptage des rouages et des outils «libéraux» (expressions et ouvrages sur la fiscalité, colloque spécifique à la Sorbonne sur la fiscalité et l'Europe, explications sur la directive Bolkestein, sur les dangers encourus par les services publics, etc).

Le SNUI a donc été présent dans la campagne d'information sur le projet de traité européen mais en respectant la conscience politique des adhérents, en ne formulant pas un appel à voter, restant ainsi fidèle à sa «tradition».

Commentant l'après référendum, Serge a fermement condamné un discours ambiant visant à qualifier les électeurs ayant choisi le

NON de xénophobes ou nationalistes frileux. Il s'est écrié : «Non, le vote «NON» n'a pas claqué la porte au nez des plombiers polonais. Mais, oui, responsables politiques autistes, rien ne ressemble plus parfois au bruit d'une porte qui claque, que celui d'une claque qui porte !»

L'après 29 mai doit prendre forme et le mouvement social doit s'inscrire dans la durée pour interpellier en continu les forces politiques.

C'est dans ce sens qu'une motion d'actualité a été votée à l'unanimité par le XXVème congrès du SNUI (extraits en page 29 dans la partie : les actes du Congrès).

UN MONDE
DE LIBERTÉ,
UNE
EUROPE PLUS
HUMAINE

Le discours de politique générale de M. de Villepin, au lendemain du 29 mai, ne s'est finalement résumé qu'à réaffirmer une politique libérale menée par ses prédécesseurs et essentiellement axée sur la réduction de la dépense publique.

Réduction dogmatique de la dépense publique, désengagement de l'Etat, marchandisation de toute chose et de tout service, privatisation de secteurs qui ne doivent plus échapper aux lois du marché : voilà le programme du gouvernement, voilà, pour le SNUI, les idées à combattre.

A entendre tous les théoriciens libéraux, par essence, la dépense privée serait toujours vertueuse, économiquement dynamisante alors que la dépense publique serait stérile et économiquement handicapante.

Pour une approche sociale radicalement différente le SNUI, avec la FDSU, l'Union syndicale Solidaires (et plus largement dans un cadre syndical unitaire), devra s'investir pour convaincre encore et encore qu'une autre politique sociale est possible, qu'une autre politique pour l'emploi est possible.

Défendre des acquis sociaux, se référer au passé n'est pas du tout antinomique avec la notion de modernité. «Les véritables hommes de progrès sont ceux qui ont un profond respect du passé» disait E. Renan. Pour combattre les thèses néolibérales il faut d'abord défendre des valeurs, des acquis, héritages de deux siècles de lutte des salariés.

«Nous avons le droit et le devoir d'inventaire et c'est nous

L'EUROPE EN ÉMOI, LA FRANCE DANS LE DÉSARROI

qui devons gérer les droits de succession» a martelé Serge, lequel a ensuite ironisé sur le pseudo-souci de solidarité ayant conduit au lundi de Pentecôte travaillé. Ce 16 mai restera atypique dans le paysage de la protestation sociale, mais il n'en aura pas moins été une expression supplémentaire du ras le bol d'un très grand nombre de salariés.

Combattre les inégalités, toutes les inégalités, demeure une bataille impérieuse que le SNUI doit mener. Sans domicile fixe, sans ressources stables, sans couverture sociale, sans papiers, sans statut : toutes ces situations sont inacceptables au nom même de la seule dignité humaine, mais également parce qu'elles permettent de casser des dynamiques solidaires de protestation en exploitant le réflexe individualiste souvent guidé par la peur !

La défense du monde du Travail commence par la défense de toutes les personnes privées de droit et de statuts clairs.

Pour lutter contre les inégalités le SNUI dispose d'un vecteur privilégié : le débat sur la fiscalité au sein duquel il doit défendre la progressivité des prélèvements et la nécessité de lutter contre la fraude.

Dans ce domaine un autre sujet devient crucial : l'évolution de la fiscalité directe locale dans le cadre général de la décentralisation. L'Etat doit conserver toute sa place dans la gestion des équilibres budgétaires nécessaires à un aménagement du territoire qui sauvegarde les zones rurales et évite l'asphyxie des zones péri-urbaines.

LES MOBILISATIONS DU DÉBUT 2005 : UN RÉEL ESPOIR À FAIRE VIVRE

Le SNUI a pris une part active à la construction de ces mobilisations. Conformément à ses résolutions de congrès, en allant au plus près des préoccupations des agents des impôts et du Minefi, le syndicat, avec les autres membres de la FDSU, a impulsé un mouvement revendicatif axé sur deux éléments essentiels : le pouvoir d'achat et les conditions de travail.

La campagne «Réclamons notre dû» a recueilli l'assentiment d'un nombre important et toujours croissant de fonctionnaires du Minefi, elle a contribué à leur implication immédiate dans les actions du premier trimestre.

20 janvier : 45 % de grévistes, 10 mars : 36 %, les résultats ont été remarquables et à la DGI encore davantage (respectivement, 55 % et 44 %), sans oublier les manifestations du 5 février.

La politique néo-libérale se traduit très concrètement au Minefi par des suppressions d'emplois planifiées et la mise en œuvre de divers outils de gestion qui mettent à mal les conditions de vie au travail des agents. La LOLF, les contrats de performance et les outils de management trouvent des traductions jusque dans le quotidien des agents des Finances avec la prime à la performance, l'évaluation-notation et la logique de management par indicateurs.

Voir aujourd'hui M. Copé chargé de la Réforme de l'Etat, en plus de ses fonctions de Ministre du Budget, nécessite une attention particulière tant les vellétés sont nombreuses de renchérir au Minefi en matière de réformes et de restrictions budgétaires. Les prochains mois nous appellent à la plus grande vigilance et le SNUI sera particulièrement attentif aux prochaines annonces ministérielles (CTPM du 7 juillet et groupes de travail à la rentrée). Malgré la «valse des ministres» au cours des deux dernières années, le SNUI, avec la FDSU, a tenu une ligne qui a permis de dégager quelques premières satisfactions et l'ouverture de chantiers de «négociations» tels que l'appel possible contre le compte rendu d'évaluation, la revalorisation

MINÉFI : UN MINISTÈRE DANS LA TOURMENTE

des IK (+ 6,8 %), le concours CIS de B en A, le plan de qualification abondé de 2005, l'ouverture du dossier des requalifications par le biais du repyramidage ABC.

Par ailleurs, les expressions sur la rémunération au mérite et le conflit engagé sur la réforme de l'évaluation-notation ont permis d'enfoncer quelques coins dans la logique initialement impulsée par Francis Mer.

Le 22 avril 2005, M. Breton, annonçant la poursuite des réformes du Ministère, a déclaré avoir également une «ambition sociale» pour ses agents. Si cette annonce doit prendre tout son sens, cela doit être rapidement en matière de reconnaissance de qualifications, de promotion interne, de règlement des contentieux indemnitaires, d'amélioration des conditions de travail, tout ce que le SNUI a porté en plate-forme revendicative depuis des mois.

Le CTPM programmé pour le 7 juillet est donc particulièrement attendu, mais malheureusement c'est déjà sous le signe des suppressions d'emplois que s'inscrit ce rendez-vous, alors que rejaille le débat sur la retenue à la source. Toujours, le 22 avril, le Ministre a évoqué les «synergies» nécessaires entre les administrations et de nouvelles pagailles sont à craindre pour les services.

De nouvelles décisions de modification des frontières des administrations et de transferts de missions (avec ou sans transferts d'emplois) sont en germe concernant la DGI et la DGCP. L'éventuel transfert des Domaines avec en contrepartie l'arrivée du recouvrement de la TP et de la TF des professionnels sont des opérations probables. On retrouve donc le recouvrement des impôts au cœur du débat, mais le «meccano» des changements semble une fois de plus se construire par petits bouts, par petits morceaux et tout cela manque de visibilité alors même que les contrats de performance s'élaborent pour la période 2006-2008.

En 2000, le SNUI n'a jamais cédé à la tentation d'une stratégie de compétition entre DGI et DGCP. Cette tentation était suicidaire. Les enjeux de 2005 ne sont plus

«Indicateurs, performance et mérite sont les 3 plaies qu'il nous faut combattre dans le quotidien de la DGI» s'est exclamé Serge Colin. Le concept de performance a conduit notre administration dans la logique des contrats d'objectifs et de moyens et la productivité devient obsessionnelle.

Moins de moyens en effectifs, moins de moyens législatifs ou réglementaires (annonces Sarkozy et Copé en matière de contrôle fiscal, par exemple), tout cela ne présage rien de bon pour l'efficacité des services.

La contractualisation mise à toutes les sauces doit être combattue, celle qui, du général au particulier, du collectif à l'individuel, s'insinue insidieusement à tous les niveaux.

Sous entendre que la recherche du mérite est l'alpha et l'oméga de toute organisation professionnelle efficace est nocif. «Notre modernité à nous implique une logique de solidarité» a déclaré Serge.

Le mérite des agents ne peut résider dans la seule satisfaction de tableaux de bords bourrés d'indicateurs qui prendraient le pas sur les objectifs mêmes de nos

Les combats sont multiples dans la période et, depuis Perpignan, les militants du SNUI se sont mobilisés sur tous les fronts. La dégradation du pouvoir d'achat, mais aussi celle des conditions de travail ont été les fléaux ciblés en priorité. Dans ce domaine comme dans d'autres, il faut souligner l'importance de la coordination des actions militantes entre le niveau national et le niveau local. Une bonne articulation des divers niveaux du syndicat, une collaboration étroite entretenue entre les militants donnent parfois des résultats inattendus ou inespérés.

Au cours du CTPC du 28 octobre 2004, 10 experts de terrain ont pu témoigner du ras le bol des agents sur divers sujets et souligner la parfaite cohésion du SNUI. C'est aussi en mettant en oeuvre un militantisme technicien qu'a été réorientée la lutte contre les dégâts des réformes structurelles. Mobilisés dans le cadre des CHS ministériels, et des groupes de travail qui s'y rattachent, les militants de la FDSU, en relation étroite et immédiate avec les militants dans les sections, ont fait avancer de nombreux dossiers.

Une FDSU plus dynamique, plus réactive et encore mieux organisée, doit aussi prendre toute sa part dans la réflexion sur l'emploi demain et bien au-delà sur l'avenir des statuts de la Fonction Publique.

les mêmes car ce n'est plus le grand mariage des 2 administrations qui est recherché, mais plutôt une certaine rationalisation de leurs missions. Le SNUI doit s'inscrire dans le débat en plaidant une double cause : celle de la cohérence du service public fiscal envers les particuliers et celle de la pérennisation d'une administration de proximité, sans perte de technicité pour les agents.

Les combats menés au cours des deux dernières années ont produit certains résultats qu'il faut souligner. Ainsi, les annonces de la DG lors de la réunion du 9 juin concernant les services informatiques ont permis de constater un changement de tonalité et consacré des avancées très sensibles pour les agents (l'informatique fiscale demeure à la DGI, engagement est pris de maintenir tous les sites, les mutations d'office sont abandonnées).

missions essentielles (la lutte contre la fraude fiscale par exemple). «L'ordre du mérite sera-t-il érigé demain comme un système qui ne reconnaîtrait que le mérite de ceux qui sont aux ordres ?» s'est exclamé le secrétaire général.

Au delà de la rémunération individualisée, la DGI a mis le turbo pour établir le nouveau système d'évaluation – notation, un outil supplémentaire de discrimination qui, couplé à l'exercice des CAP locales, a consacré l'arbitraire comme mode de gestion.

Le SNUI s'est fortement engagé contre cet outil qui, dogmatiquement, permet d'établir des élites dans des rentes de situation, et le propos de M. Breton, le 22 avril, au sujet de la prime à la performance a été noté avec intérêt : «on ne peut pas décréter à l'avance que 15 % des agents sont concernés». Le SNUI resserrera cet argument dans la contestation du dispositif d'évaluation-notation.

Dans cette épreuve de force, l'organisation dans son ensemble se doit d'apporter la preuve de l'iniquité et de l'aberration du système.

Les engagements pris lors du dernier congrès de l'US Solidaires devront être tenus, ce qui va nécessiter un investissement plus conséquent dans les projets mis en débat. La réflexion et l'action doivent se conjuguer pour que, dès la rentrée, des mobilisations réellement unitaires et massives s'organisent pour faire aboutir les légitimes revendications des salariés.

Les mouvements du printemps 2003, ceux de 2004 et 2005 ont permis à notre Union Syndicale de concrétiser une orientation combative et de montrer une représentativité de fait incontestable. La représentativité de droit passe, certes, par la poursuite de la bataille juridique, mais aussi par de nouveaux progrès aux élections professionnelles résultant d'un syndicalisme authentique développé au quotidien.

«Faisons ensemble le pari qu'en développant un syndicalisme d'adhérents, demain, l'US Solidaires prendra une place grandissante dans le paysage syndical qui a besoin de renouveau» a lancé Serge avant de conclure sur ces mots : «Une autre fiscalité est possible, une autre politique d'intervention publique est possible, une autre sécurité sociale est possible, une autre Europe est possible. Abattre les murs des fatalités, remettre la loi du marché à sa place, voilà notre modernité».

L'AGENT DES IMPÔTS SOUS PRESSION !

UN SYNDICALISME COMBATIF

LE DÉBAT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION

Les interventions sur l'activité syndicale

Nathalie Vidal-Torreilles (Pyrénées-Orientales) a souligné la satisfaction enregistrée dans sa région sur le dossier «Réclamons notre dû» et sur la façon dont a été gérée la question de l'évaluation-notation. L'activité sera votée sans réserve par la région Languedoc-Roussillon, a-t-elle assuré.

Dans le même sens, **Jean-Marc Pareja** (Conseil Syndical Rhône-Alpes) et **Jean-Paul Papone** (Gironde), estiment que la campagne «Réclamons notre dû» a été correctement menée ; par contre **Edouard Hernandez** (Conseil Syndical Aquitaine) a souhaité des explications sur la stratégie qui a consisté à lever le boycott des CTP et groupes de travail locaux en date du 19 mai 2005. Dans la même période, un tract sur la situation des IFU-ICE-Secteurs est parvenu dans les sections, appelant à une action, et il y a eu là une contradiction qui mérite des éclaircissements.

Suzy Lagardère (CNS) a constaté, quant à elle, l'inutilité des actions menées en CTPD ou CTPS face aux réformes. Les sections locales ont une action de plus en plus limitée face aux directeurs et elles ont le sentiment de ne pas lutter efficacement contre les restructurations et les modifications de missions. C'est au niveau national qu'il faut

pousser.

Noël Theuillon (Eure-et-Loir) et **Jean-Marc Pareja** sont revenus sur les élections professionnelles du 11 mars 2004. Les agents se sont exprimés en faveur des deux syndicats contestataires, tournés vers l'action. Jean-Marc a estimé que le bilan de ces élections n'avait pas été tiré totalement, quant à Noël il a constaté une fracture sociale entre une DGI d'en bas et celle d'en haut. Un décalage de plus en plus important se forme entre les agents et les hiérarchies locales.

Gérard Demaure (DIRCOFI Rhône-Alpes-Bourgogne) a rappelé que le SNUI pratiquait un syndicalisme de combat et que sa section avait organisé le boycott de l'entretien d'évaluation deux années consécutives. Ce boycott a pénalisé les agents, mais leurs situations ont été régularisées suite à l'intervention des élus du SNUI lors des CAP locales.

Dany Sauzet (Conseil Syndical 3ème RIF) a souligné que, depuis le congrès de Perpignan, le SNUI avait progressé, tant dans sa façon d'élaborer ses stratégies que dans l'homogénéité de ses pratiques et actions, mais **Marc Veyrat** (DSIP) a estimé que l'accent n'avait pas été suffisamment mis sur l'action sociale au Minefi et qu'il fallait désormais s'en préoccuper réellement.

Contexte et stratégies

De nombreux intervenants ont tenu à exprimer le poids du néolibéralisme et la marche vers une société individualiste.

Emmanuel Ziegler (Conseil Syndical 2ème RIF) a fait état de la seule parade possible : la défense des valeurs de justice, d'humanité, de solidarité.

Jean-Marc Gayraud (DRESG) a abordé le sujet des «sans papiers» en précisant que le SNUI affichait une position maximaliste sans avoir eu de débat sérieux. Il s'est interrogé sur le point de savoir si le syndicat n'était pas en décalage avec ses adhérents. Il ne doit pas y avoir, à son sens, une ouverture totale des frontières, mais une régularisation humaniste. **Hélène Coujou** (Conseil Syndical 4ème RIF) a rejoint les propos de Jean-Marc en notant que, dans son orientation, le SNUI aurait pu tempérer les revendications portées par l'Union syndicale Solidaires.

Jean-Marie Terrendij (Conseil Syndical 1ère

RIF) a, pour sa part, confirmé qu'il fallait que le SNUI aborde ce sujet sensible des sans papiers et sans frilosité.

Christian Steenhoudt (CNS), **François-Xavier Ferrucci** (Conseil Syndical Rhône-Alpes), **Suzy Lagardère** (CNS) et **Jean-Marc Pareja** sont intervenus pour évoquer les conséquences du référendum du 29 mai, les uns dénonçant le scandale des donateurs de leçons après le vote, les autres analysant les composantes multiples du non majoritaire, tous se retrouvant pour tracer au syndicalisme un objectif combatif, le moment étant jugé opportun pour le SNUI de lancer un appel fort à l'unité (Christian Steenhoudt).

Pour **Marie-Christine Aubert** (Conseil Syndical Auvergne) l'agent des Impôts sait où se trouve l'argent dans notre société désaxée et il se doit de dénoncer les injustices fiscales, tout en contrant les attaques contre le service public et les fonctionnaires.

Alain Cavallès (Conseil Syndical Rhône Alpes) a affirmé qu'un autre monde était possible après le 29 mai. Le rouleau compresseur du libéralisme ayant été freiné, il faut définir les contours d'une meilleure protection collective et d'une redistribution solidaire des richesses. **Hélène Coujou**, quant à elle, a souhaité que le SNUI réaffirme son engagement dans le mouvement altermondialiste, notamment en participant au prochain Forum Social Européen à Athènes en 2006. Cependant, le SNUI doit être vigilant et ne pas tolérer la présence d'individus aux discours «anti humanistes» lors de tels événements (la participation de Tariq Ramadan aux forums de Paris et Londres a profondément choqué).



Hélène Coujou



Christian Steenhoudt



Noël Theuillon



Jean-Marc Gayraud



Jean-Marc Pareja

Le fonctionnement du SNUI

Très logiquement, le foisonnement des questions posées au militant, à quelque niveau qu'il s'efforce d'agir, a conduit à la formulation de critiques ou de propositions, les unes centrées sur la vie du SNUI, les autres plus tournées sur les liens de partenariat du syndicat.

Les difficultés internes

Quelques camarades se sont tout d'abord préoccupés de la fidélisation de certains adhérents, **Marc Veyrat** (DSIP) soulignant l'importance de l'approche des agents C dès les centres de formation, **François Albertini** (Comité de liaison retraités) revenant sur la sauvegarde des cotisations des retraités. Mais ce sont essentiellement les difficultés du Conseil Syndical qui ont été pointées du doigt. Les uns ont estimé à ce propos que trop de décisions étaient prises en commissions spécialisées ou par le Bureau National sans débat démocratique suffisant (**Jérôme Cachart** (92 Nord)), d'autres ont par ailleurs plaidé pour des changements raisonnables mais rapides et **Olivier Simard** (Conseil Syndical Alsace) a ainsi souhaité que les ordres du jour soient modifiés et que de véritables interlocuteurs soient désignés face aux délégués interrégionaux de l'administration. Le fonctionnement du congrès a aussi soulevé quelques interrogations tout comme l'utilisation des droits syndicaux.

Dans le fonctionnement du syndicat plusieurs intervenants ont laissé de côté les rouages pour se préoccuper

Redonner l'espoir

Pour **Dany Sauzet** (Conseil Syndical 3ème RIF), les grandes lignes de l'orientation proposée ne posent pas problème. «On n'a pas la bougeotte au SNUI» et on sait ce qu'on veut depuis pas mal de temps, il faut donc continuer de marier l'utopie et le réel pour redonner de l'espoir, mais il faut prendre garde à la situation du militant de plus en plus exposé.

Maurice Martin (Marne) a évoqué pour sa part, le «coeur de mission du SNUI» et il a utilisé une formule très parlante pour fixer les priorités du syndicat : «le commerce équitable commence chez nous par la défense sans réserve du service public et de ceux qui le composent».

Pour **Christian Terrance** (Conseil Syndical Midi Pyrénées), il faut présenter l'addition de notre programme revendicatif aux responsables politiques. Ce sont eux qui ont voulu les réformes de structures, ce sont eux aussi qui ont voulu réformer la notation et il faut donc davantage faire pression sur les partis politiques eux-mêmes. Une autre source d'espoir a été évoquée par **Régis Lagrifoul** (Essonne), la promotion de l'unité qui nécessite que l'on s'abstienne de donner des leçons et que l'on cherche à rassembler tous les acteurs de la vie syndicale au quotidien et à tous les niveaux possibles.

Reconquérir le respect, retrouver notre dignité, voila le sens d'un combat motivant pour le SNUI, selon **Rémy Bultingaire** (Seine-et-Marne), qui appelle pour arriver à nos fins à un durcissement des actions et à un recours à la grève illimitée.

S'agissant toujours de respect, **Robert Kosman** (Seine-St-Denis) a évoqué les inégalités persistant dans la société toute entière, et dans la Fonction Publique, entre les hommes et les femmes, entre les handicapés et les valides. Sur ces sujets, le SNUI doit devenir plus offensif en exigeant de la DGI des informations manquantes et en arrêtant des axes revendicatifs au sein d'une commission spécialisée.

des hommes et des femmes : les militants. Leur défense énergique a été souhaitée à maintes reprises (notamment par **Jean-Noël Bonicel** (CNS) et **Noël Theuillon** (Eure-et-Loir).

Les partenariats

C'est en fidèle reflet de ce qui s'était dit dans les assemblées générales que plusieurs interventions ont porté sur le mauvais fonctionnement de la FDSU. **Jean-Marc Gayraud**, **Christian Steenhoudt**, **Nathalie Vidal-Torreilles**, **Hélène Coujou**, **Maryse Dansan**, **Jean-Paul Papone** ont tous porté un regard critique sur l'activité syndicale au niveau du Minefi et, pour la plupart, ils n'ont pas estimé qu'un nouvel identifiant changerait considérablement la donne. Seule, **Marie-Jo Pereira** (Aude) a clairement souhaité que la fédération s'affiche comme «Solidaires» aux Finances.

A un niveau plus large, quelques analyses critiques ont concerné le positionnement de l'Union syndicale Solidaires (**Gilles Sabatier** par exemple pour la section de Côte-d'Or). Jean-Marc Gayraud s'est, pour sa part, étonné de la distance prise avec la FSU, principale force syndicale de l'enseignement.

Christian Steenhoudt, président du Comité Fiscal de l'UFE, a bien évidemment souhaité une poursuite des investissements dans cette organisation, mais aussi un développement des échanges entre organisations

Au coeur de «sa» région, une région qu'il a parcouru dans ses moindres recoins depuis les années 80, Jean-Louis Marchand (CNS) a retenu l'attention de tous les délégués en dissertant sur le «bric à brac républicain», sur la perte des valeurs, sur le nécessaire sursaut militant.

Extraits choisis :

Notre République, notre chose publique contemporaine, est – elle toujours républicaine ? Ou bien, les plis tricolores accolés aux douze étoiles sur fond bleu, ne drapent – ils qu'une Marianne bourgeoise et passablement mûre ?

Examinons, à grands traits, où en sont notre devise et les symboles qu'elle véhicule : liberté, égalité, fraternité. (...)

Liberté disais-je ... Certes, certes !...

Mais celle que l'on observe tous les jours c'est la liberté du renard dans le poulailler. Goupil est libre – façon MEDEF – de « becter » la volaille qui n'a la latitude que de becqueter timidement. (...)

Et de l'égalité maintenant, qu'en est-il ?

Un regretté humoriste soulignait que certains étaient plus égaux que d'autres et que, justement pour ces autres, ça serait très dur pour eux. Quelle égalité face au travail, à la justice, aux gendarmes, à l'impôt ? Quelle égalité devant la misère, l'accès au logement, à l'éducation ?

Comment y croire encore ?

Et là encore, ce n'est pas l'autisme de notre gastronome à la tête de veau qui peut apporter quelque crédit. A ce propos, il paraît que le travail, pardon l'emploi, est érigé en grande cause nationale. Banco Jacquot : supprimons les suppressions ! (...)

Passons à la Fraternité.

Longtemps confondue avec la charité bien pensante d'un ordre moral dominant, elle a bien perdu de ses valeurs solidaires. L'entraide rurale, la communauté de quartier, ne sont plus que des souvenirs.

Liberté, Égalité, Fraternité : tout s'émiette. France : ta République fout le camp !

Jean-Louis n'en est pas resté à ce constat amer il a appelé au sursaut tous les militants, tous les «écorchés vifs de l'injustice».

RÉPONSE ET VOTE SUR L'ACTIVITÉ



Marie-Jo Pereira

De nombreux intervenants ayant souligné diverses améliorations apportées au fonctionnement du SNUI et la pertinence de la campagne «Réclamons notre dû», Serge Colin a insisté sur la nécessité de poursuivre en ce sens.

Revenant sur les interventions de la matinée, Serge s'est expliqué, notamment, sur l'arrêt de la stratégie du «boycott» courant mai, sur les prises de positions liées à l'immigration, sur les dérives constatées lors des forums sociaux européens (lieux ouverts où il est difficile de tout maîtriser). Il a cependant beaucoup insisté sur l'après 29 mai et il a proposé au congrès de voter une motion d'actualité que plusieurs intervenants ont ensuite proposé d'amender.

Ladite motion a été adoptée à l'unanimité.

Le rapport d'activité, quant à lui, a été approuvé par 19 549 mandats (97,37 %). Aucune voix contre n'a été exprimée et 527 mandats ont été décomptés en abstention.



Olivier Simard

En soulignant le changement de méthode souhaité par le Conseil Syndical, dans la préparation du revendicatif et sur le déroulement des travaux mêmes du Congrès, Serge Colin a souhaité conserver ce cap et améliorer encore le dispositif pour être de plus en plus réactifs face aux aspirations des adhérents dans un contexte toujours changeant.

En prenant en compte les débats préalables au congrès et les échanges dans les commissions à St Jean de Monts, Serge a mentionné son souci de réaffirmer les «valeurs fondamentales» du SNUI dans le cadre de la résolution d'orientation, en y intégrant également les principes essentiels du «corpus revendicatif» faisant consensus dans l'organisation.

Attentif aux expressions des divers intervenants, il a souligné le fait que de très nombreux congressistes s'étaient déclarés «heureux» de la ligne adoptée par le SNUI depuis plusieurs années face aux aléas d'une actualité extrêmement agitée. La modernité du SNUI c'est, entre autres, la sauvegarde d'un service public de qualité et égal pour tout le monde. C'est manifestement une idée rassembleuse.

L'actualité a tout naturellement percuté les travaux du congrès et les résultats du référendum du 29 mai ont sans aucun doute renforcé la dynamique de nos échanges.

Les débats autour de cet «événement politique» lourd de sens, ayant amené certains intervenants à s'interroger sur l'autisme de nos responsables politiques et sur les diatribes inacceptables de certains «maîtres à penser», prédisant une crise majeure en Europe, Serge Colin a rappelé les propos d'Albert Camus : «toute forme de mépris, si elle intervient en politique, prépare ou instaure le fascisme». Par là même, c'est l'expression démocratique que le SNUI entend faire respecter, l'aspiration des peuples à une autre Europe, plus sociale, plus humaine, plus

respectueuse des droits de l'Homme étant incontestable.

Combattre la politique néolibérale du «renard libre dans le poulailler libre», dénoncée par Jean-Louis Marchand, doit être un objectif permanent du SNUI et cette nécessité doit prendre forme dans la lutte contre les inégalités, ... toutes les inégalités !

En réponse à l'interrogation de Robert Kosman (Seine St Denis) et de plusieurs camarades de la 2ème RIF sur le sujet des inégalités frappant le quotidien des agents (inégalités hommes/femmes, situation des personnels handicapés, personnels sans statuts ou en situation précaire, etc), le secrétaire général a annoncé la mise en place d'une Commission Nationale Spécialisée dès l'automne afin d'entretenir et d'approfondir les réflexions sur un sujet que l'on croit toujours maîtriser mais qui nécessite, en réalité, une perpétuelle remise en question.

Sur le sujet de la fiscalité comme instrument de lutte contre les inégalités et moyen de juste redistribution des richesses, le SNUI doit poursuivre et amplifier ses actions pédagogiques à destination de l'opinion publique par tous les moyens. Observé, attendu et sollicité sur l'ensemble de la matière fiscale, le SNUI mettra tout en œuvre pour porter le contre discours face aux orientations néolibérales et il défendra l'impôt direct et progressif.

C'est aussi le rôle de la DGI qui doit être réaffirmé en organisant la défense de ses missions, de toutes ses missions, sur la base de la défense générale du service public. Face à la tourmente des réformes, à la volonté dogmatique de supprimer des emplois au nom de l'exemplarité, le SNUI doit sans équivoque réclamer que les moyens dégagés par des «gains de productivité» (à ce jour pas toujours avérés), soient réalloués aux services pour mieux lutter contre la fraude fiscale, internationale notamment.



Marc Veyrat



Dany Sauzet



Régis Lagrifoul

RÉPONSE ET VOTE SUR L'ORIENTATION

Il faut également que les services, rendus potentiellement plus efficaces par l'informatisation, soient mobilisés pour réorganiser les missions et mieux les accomplir, ce qui passe par un repyramidage des emplois, une augmentation conséquente des cadres B et A.

La reconnaissance des qualifications est un combat que mène le SNUI et qu'il devra amplifier au cours des mois à venir pour défendre l'idée même d'une DGI efficace et, corrélativement, l'idée d'agents des impôts «professionnels» et au service de l'Etat.

Il va falloir encore combattre les 3 plaies qui frappent la DGI : la performance, le mérite et les indicateurs. Pour le SNUI, il est inacceptable de laisser se développer une logique de management qui conduit à la dégradation croissante des conditions de travail.

«Il est insupportable que les agents entrent à reculons le matin au travail et n'aient plus qu'une idée ensuite : fuir au plus tôt le bureau tant l'atmosphère y devient de plus en plus irrespirable !». C'est en ces termes que Serge Colin a dénoncé toutes les dérives des réformes qui déshumanisent les relations professionnelles. Face à cette situation, le SNUI doit, au plus près des préoccupations des agents, mettre en œuvre «un syndicalisme technicien et un syndicalisme utile» qui permette de prendre en charge tous les problèmes du quotidien et de les régler.

En réponse à Gilles Sabatier (Côte d'Or) et à d'autres congressistes intervenant sur ce sujet, le secrétaire général a insisté sur le fait que c'est par cette action militante de chaque instant que le SNUI peut redonner de l'espoir à l'ensemble des adhérents, espoir qui peut ensuite nourrir des engagements plus larges sur des problèmes sociétaux, sur des revendications plus «politiques». En ce sens, la problématique de l'action sociale portée, notamment par Marc Veyrat et Hélène Coujou (RIF), doit devenir, dans un cadre ministériel, un point essentiel de réflexion partagé et construit au niveau de la FDSU. Remettre au goût du jour nos revendications en matière de logement social et de restauration collective est une nécessité. C'est une partie intégrante de la bataille pour la défense du pouvoir d'achat. Les situations de surendettement toujours croissantes chez les fonctionnaires doivent interpeller tout le monde et conduire à réaffirmer qu'il faut chercher ailleurs les nantis et les privilégiés.

S'agissant toujours du pouvoir d'achat, il faut que le syndicat persiste dans sa contestation de la logique du mérite et, plus particulièrement, le nouveau système d'évaluation-notation doit être combattu.

Dans une autre ordre d'idées, refuser le principe de contractualisation à tous les niveaux et dans tous les domaines (contrat de per-

formance, charte du dialogue social, etc..) et par tous moyens (syndicaux, juridiques, ...) est une absolue nécessité si l'on veut sauvegarder les valeurs du statut général.

Agora, méfaits du management, clivages hiérarchiques accrus, Serge n'en a pas moins rappelé l'attachement du SNUI au verticalisme. Le malaise des cadres est une réalité, même si celle-ci n'est pas suffisamment exprimée par les intéressés. C'est ensuite à la situation des militants qu'il s'intéresse, soulignant plusieurs cas de répression et affichant clairement la nécessité d'une défense «pied à pied».

Se tournant enfin vers la FDSU et «Solidaires», le secrétaire général a répondu aux analyses critiques en formulant des propositions d'amélioration. S'agissant de l'identifiant «Solidaires» à attribuer à la FDSU, Serge a répondu en soulignant que ce changement n'était pas une fin en soi et que l'essentiel était bien d'améliorer le fonctionnement et les synergies entre tous les syndicats membres de la fédération.

La FDSU doit devenir une réalité au quotidien en alliant les forces des militants tant au niveau national que local et en s'appuyant sur des structures telles que les CHS et les CDAS où se traitent déjà aujourd'hui des préoccupations communes des agents en matière de conditions de travail et de vie. Dans une période où les dossiers prennent une dimension de plus en plus ministérielle, la fédération doit aussi se préoccuper du changement des modalités de gestion des personnels et de toutes les déclinaisons effectives de la LOLF.

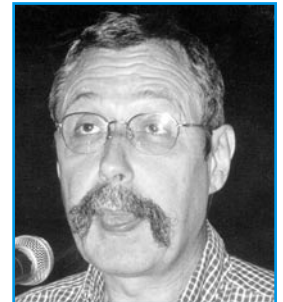
La dimension interprofessionnelle avec le développement de l'Union syndicale Solidaires doit enfin demeurer une préoccupation essentielle du SNUI. A cet égard, la grande question demeure celle de la représentativité officielle qui reste à conquérir aux niveaux de la Fonction Publique de l'Etat et de l'interprofessionnel en général. Les batailles juridiques devront se poursuivre par tous les moyens, mais c'est avant tout sur le terrain et lors des élections professionnelles dans les différents secteurs que les bons points devront être marqués, ce qui signifie que «le syndicalisme de rencontre» doit encore progresser.

Répondant enfin à ceux qui redouteraient une dénaturation du SNUI, Serge a tenu à préciser qu'il n'y aurait aucune anticipation d'éventuels remodelages structurels au sein du Minefi.

«Tant qu'existera un i dans la dénomination de la DGI pour impôts, le SNUI demeurera le SNUI. Plus qu'un sigle, plus qu'un slogan, le SNUI c'est une façon d'être qui ne saurait changer au gré des soucis d'image» a-t-il précisé.



Jean-Marie Terendij



Robert Kosman



Gilles Sabatier



Maurice Martin



Jean-Noël Bonicel